

A Mons - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **ADPM2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

| | |
|---------------------------|---|
| Introduction | 2 |
| Profil enseignement | |

- Commissaire de police
- ...

Votre programme

[Le master vous offre](#)

- une formation théorique et professionnalisante dans le secteur public
- une année consacrée aux stages
 - Séminaire et accompagnement pendant les deux blocs annuels du master
 - Deux stages destinés à l'élaboration ou la mise en oeuvre d'action publique
- de nombreux cours au choix (20 crédits):
 - Recrutement et marchés publics
 - Management public et gestion de projet
 - Comptabilité et finances publiques
 - Droit administratif
 - Politiques régionales
 - Union européenne et politiques de cohésion: du programme au projet local
- la possibilité de vivre des expériences internationales
 - L'un des stages ou les deux stages peu(ven)t être réalisé(s) à l'étranger

Votre parcours

[Ce master donne notamment accès](#)

- au doctorat
- à l'Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences politiques)
- à des masters de spécialisation, par exemple en Développement, environnement et sociétés ou en action humanitaire internationale (sur dossier)
- à d'autres masters [60] et [120], par exemple en sciences de gestion, en sciences et gestion de l'environnement, en information et communication ou en transitions et innovations sociales
- à l'un des multiples certificats universitaires complémentaires proposés par l'UCLouvain.

CG6.2 Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette problématique en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires.

CG6.3 Construire et mettre en Œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.

CG6.4 Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.

CG6.5 Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

CG6.6 Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.

CG7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur critique et responsable et en ayant intégré une logique de développement continu.

CG7.1 Se projeter dans une pratique socio-professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une démarche réfléchie et critique.

CG7.2 S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

CG7.3 Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

CG7.4 Intégrer une logique de recul critique sur soi-même (ses acquis, ses compétences, ses limites, ses productions et ses actions), une logique d'apprentissage et de développement continu indispensables pour évoluer positivement dans son environnement socio-professionnel.

Le master 120 en administration publique se donne pour objectif plus particulier de développer les compétences spécifiques suivantes :

AP. Développer une expertise et un niveau élevé de compétences dans le domaine de l'administration publique et spécifiquement dans l'analyse de politiques et d'actions publiques, d'organisations et la gestion moderne et efficace du secteur public, en vue de prendre part à la décision publique et d'assurer une fonction de manager auprès d'organisations publiques ou parapubliques au niveau européen, fédéral, régional ou local.

APH.1 Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies et spécialisées relatives :

- au processus d'élaboration et de décision à chaque étape du cycle d'une politique publique et à l'analyse et au pilotage de l'action publique,
- au fonctionnement et à la gestion des organisations publiques,
- à la dimension multiniveau des systèmes institutionnels,
- au champ politique national ainsi que régional, européen et international.

APH.2 Maîtriser et mobiliser de manière critique des connaissances approfondies en management et en gestion des ressources humaines, dans un esprit de service public.

APH.3 Analyser et gérer des situations/problématiques complexes relatives à l'action publique en mobilisant de manière critique différents méthodologies et outils rigoureux d'analyse :

- en identifiant, analysant et tenant compte des multiples enjeux,
- en identifiant et analysant les acteurs impliqués, leur positionnement et leurs interactions,
- en analysant l'organisation interne des institutions politiques,
- en mobilisant de manière critique et pertinente les outils (théoriques et conceptuels) et méthodes qui permettent d'analyser et d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en Œuvre,
- en mobilisant une approche comparative rigoureuse dans l'analyse des dynamiques institutionnelles et des interactions entre acteurs publics et privés,
- en intégrant les processus de gouvernance multi-niveaux,
- en étant soucieux du développement socio-économique et de la portée spatiale des politiques,
- en mobilisant des outils théoriques et conceptuels pertinents pour analyser des problématiques européennes ou internationales.

APH.4 Organiser et piloter la consultation politique, le suivi de procédures et de procédés ainsi que la mise en place d'outils de contrôle ou de monitoring.

APH.5 Analyser et discuter de systèmes politiques en étudiant les nouvelles formes de démocratie et d'action publique.

APH.6 Discuter et analyser les dynamiques spatiales et territoriales, dans la construction d'une dynamique de développement.

APH.7 Analyser et évaluer des politiques publiques, entre autres les effets de la mise en Œuvre d'une politique publique locale, nationale et internationale et le processus qui assurent la légitimité des orientations prises et de la façon d'agir sur la réalité.

APH.8 Travailler en équipe dans une ligne hiérarchique, en équipe ou en réseau.

APH.9 Percevoir, analyser et piloter le changement, et participer et apporter l'innovation réfléchie et pertinente, dans les organisations publiques.

APH.10 Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien ces apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).
- Positionner et exercer son rôle et son champ d'action, en adoptant une posture réflexive, au sein d'une organisation, en interface avec les différentes parties prenantes internes et externes et en s'adaptant au contexte et aux logiques de fonctionnement.

APH.11 Développer ses compétences communicationnelles et relationnelles par la maîtrise de cadres de référence théoriques, le développement de savoir-faire et la mise en pratique d'une métaréflexion sur son savoir-être, en lien direct avec sa vie professionnelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La structure du programme d'administration publique doit être lue par bloc annuel. Au premier bloc annuel, le programme propose aux étudiant-e-s une formation générale en sciences politiques et administratives, y compris quatre cours à option à choisir dans une liste d'unités d'enseignement proposant des contenus contemporains plus pointus en matière d'administration publique (finances et comptabilité publique, management public, droit administratif, politiques régionales, gestion de projets européens etc.) (50 crédits).

Le second bloc annuel est tout dévolu à la réalisation de deux stages d'insertion professionnelle de longue durée dans une organisation, publique ou privée, active dans la décision publique, du niveau local au niveau international (30 crédits).

Les langues sont pratiquées tout au long des deux blocs annuels de master. Dans le même esprit, le séminaire d'accompagnement des stages permet aux étudiant-e-s, au premier bloc annuel, de préparer leurs stages et, au second bloc annuel, d'en assurer le suivi actif. De même, le programme implique la réalisation d'un mémoire de fin d'études (40 crédits).

ADPM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊕ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
-
- [FR]

| | | | |
|-------------|--|-----------------------------------|------------------------------|
| ✘ MSPOL1205 | Administration publique et management public | Jérémy Dagnies Stéphane Moyson | FR [q1] [30h+0h] [5 Crédits] |
|-------------|--|-----------------------------------|------------------------------|

✘ Cours de langues

| | | | |
|-------------|-----------|--|---------------------------------|
| ✘ MANGL1339 | Anglais 3 | Jessica Degroote (coord.) Quentin Zèques | EN [q1+q2] [0h+45h] [5 Crédits] |
|-------------|-----------|--|---------------------------------|

✘ Cours au choix

Une seconde langue étrangère à choisir parmi :

| | | | |
|-------------|--|--|---------------------------------|
| ✘ MNEER1341 | Néerlandais 3 <i>Niveau à faire valider en début d'année académique par l'enseignant.</i> | Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels | NL [q1+q2] [0h+45h] [5 Crédits] |
|-------------|--|--|---------------------------------|

| | | | |
|-------------|---|---|---------------------------------|
| ✘ MESPA1340 | Espagnol 3 <i>Niveau à faire valider en début d'année académique par l'enseignant.</i> | Juan Francisco Hernandez Rodriguez (coord.) Fernando Juan San Basilio Pardo | ES [q1+q2] [0h+45h] [5 Crédits] |
|-------------|---|---|---------------------------------|



Juan Francisco
Hernandez
Rodriguez (coord.)

|



PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Tableau des prérequis

| | |
|------------------|--|
| MADPU2237 | "Reflecting on public sector innovation : master thesis" a comme prérequis MSPOL2111 |
| | • MSPOL2111 - Stratégies de recherche pour le mémoire (partie 1) |
| MANGL2236 | "Advanced English 2" a comme prérequis MANGL2163 |
| | • MANGL2163 - Advanced English 1 |
| MESPA2237 | "Advanced Spanish 2" a comme prérequis MESPA2165 |
| | • MESPA2165 - Español avanzado 1 |
| MNEER2238 | "Advanced Dutch 2" a comme prérequis MNEER2164 |
| | • MNEER2164 - Nederlands voor gevorderden 1 |
| MSPOL2211 | "Stratégies de recherche pour le mémoire (partie 2)" a comme prérequis MSPOL2111 |
| | • MSPOL2111 - Stratégies de recherche pour le mémoire (partie 1) |

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ADPM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

| | | | |
|--|--|--------------------------|---|
| <p>Bachelier en information et communication (Mons) Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)</p> | <p>Avec l'option d'ouverture en sciences politiques (Mons)</p> | <p>Accès direct</p> | <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p> |
| <p>Bachelier en information et communication (Mons) Bachelier en sciences humaines et sociales (Mons)</p> | <p>Sans l'option d'ouverture en sciences politiques (Mons)</p> | <p>Accès sur dossier</p> | |

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

| | |
|--|-----------------------------------|
| Bachelor in de politieke wetenschappen | Accès sur dossier |
| Bachelor in de bestuurskunde en het publiek management | |

Bacheliers étrangers

| | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| Bachelier en sciences politiques | Accès sur dossier |
| Bachelier en sciences administratives | |

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

| Diplômes | Accès | Remarques |
|---|--|------------|
| BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire . | Type court |
| BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 45 et 60 | | |
| BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30 | | |

Diplômés du 2° cycle universitaire

| Diplômes | Conditions spécifiques | Accès | Remarques |
|------------------------------------|------------------------|-----------------------------------|-----------|
| Licenciés | | | |
| Toute licence en 4 années d'études | | Accès sur dossier | |
| Masters | | | |
| Tout master | | Accès sur dossier | |

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission en ADPM2M sont à adresser au service des [inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une [université européenne](#) peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) ou de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) en sciences politiques, sociales, humaines délivré par une université [hors Europe](#) reconnue par l'AUF (*) (voir <https://>

www.auf.org/les_membres/nos-membres/) ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission, à condition d'avoir obtenu au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies dans l'université d'origine.

Cette condition sera appliquée strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée. Les étudiants admis suivront les 120 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires sont adressées au service des [inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

Sous l'autorité de son président, le jury restreint du master en administration publique instruit toutes les demandes d'admission et règle toutes les questions qui y sont relatives, ainsi que les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours. Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

PÉDAGOGIE

Sur un plan strictement pédagogique, le programme alterne les exposés théoriques avec des applications pratiques, des exercices, des études de cas, etc. afin de permettre la compréhension fine et concrète des problématiques liées à la science politique. Plusieurs enseignements sont également assurés par des enseignant-e-s issu-e-s d'autres campus (notamment, Louvain-la-Neuve), d'autres universités partenaires (par ex. Saint-Louis), ou encore par des praticien-ne-s occupant des fonctions importantes au sein d'organisations publiques ou privées, qui viennent partager leur expertise avec les étudiant-e-s.

De façon plus générale, les cours sont dispensés le plus souvent en journée. A titre plus exceptionnel, pour permettre aux étudiant.e.s d'aller à la rencontre d'expert-e-s de terrain, certaines séances de cours peuvent avoir lieu en soirée ou le samedi. Sur le campus FUCaM, les étudiant-e-s profitent d'un accompagnement pédagogique et social du Service administratif en support aux étudiants (SASE), en matière d'orientation et d'accès aux études, de vie étudiante et d'aide à la réussite. Parmi d'autres choses, le SASE organise régulièrement des formations d'aide à la réussite et propose, à la demande, des conseils pédagogiques personnalisés.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont diverses : réalisation de travaux individuels et/ou de groupe, passage d'examens écrits ou oraux, réalisation d'un mémoire, etc.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif et reprennent une liste non-exhaustive des formations auxquelles vous aurez accès après cette formation. Veuillez consulter les conditions d'accès des formations mentionnées afin de vous assurer de disposer de l'information à jour.

GESTION ET CONTACTS

Ce programme est offert sur le Campus [UCLouvain FUCaM Mons](#)

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

SSH/ESPO/PSAD

Dénomination

Ecole des Sciences politiques et sociales / Louvain School of Political and Social Sciences ([PSAD](#))

Faculté

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

PSAD

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.05

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 09](tel:+32210474109) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 27 36](tel:+32210472736)

<http://www.uclouvain.be/psad.html>

Site web

Responsable académique du programme: [Fabienne Leloup](#)

Jury

- Président de jury: [Pierre Vercauteren](#)
- Secrétaire de Jury: [Elena Aoun](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. [+32 \(0\)65 323 327](tel:+32265323327)): info-mons@uclouvain.be
- Chargée de gestion enseignement: [Tatiana Nikitina](#)